

SALARIÉ-E D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES ?

VOUS AVEZ DES DROITS !



onadesdroits.solidaires.org

Union
syndicale
Solidaires

Chèr-e-s collègues,

Dans quelques jours plus de 48 000 salarié-es des très petites entreprises (moins de 11 salarié-es - TPE) de la convention collective Prestataires de Services dans le domaine du Secteur Tertiaire pourront voter pour choisir le syndicat qui nous représentera le mieux.

Partout, nous sommes confronté-e-s à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés. Les bas salaires et le temps partiel précarisent fortement les salarié-e-s de notre branche, tout comme l'absence de protection sociale digne de ce nom. Les employeurs veulent nous maintenir isolé-e-s et jouent bien souvent la carte de la proximité nous privant ou mettant ainsi un frein à l'exercice de nos droits.

- ★ Avec ce vote, vous allez désigner des juges salariés dans les conseils de prud'hommes.
- ★ Avec ce vote, vous allez renforcer le poids de **SUD-Solidaires** dans votre convention collective.
- ★ Avec ce vote, vous allez désigner vos représentant-es pour les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) des TPE. Leur mission sera de donner toute information ou conseil sur vos droits, rendre des avis sur l'emploi, les conditions de travail, l'égalité, le travail à temps partiel, la mixité, mais aussi aider le dialogue social, la résolution des conflits dans les entreprises et faire des propositions en matière d'activités sociales, culturelles.

Le syndicat **SUD-Solidaires** se bat avec nous, pour une meilleure convention collective et nous informe régulièrement via son bulletin « Prest'action » ou ses vidéos disponibles sur son site internet ! La crise sanitaire de 2020 liée au coronavirus a montré que nous sommes souvent en « première ligne » au mépris de notre santé.

Il est donc indispensable qu'un syndicat 100% au service des salarié-e-s puisse être présent pour nous défendre, nous informer et nous aider à nous organiser...

Sud
syndicale
Solidaires

**Du 22 mars
au 6 avril 2021
Votez et faites voter
SUD - Solidaires**

★ Pour **SUD-solidaires**, cette élection doit être avant tout un référendum où chaque salarié-e pourra se prononcer sur le bilan de la politique sociale de sa direction, mais aussi de la convention collective (salaires, formation professionnelle, mutuelle / prévoyance...). Il est donc important de déterminer clairement le syndicalisme que vous voulez : soit au service des salarié-e-s ; soit au service des patrons.

Nous, nous avons choisi... C'est le camp des salarié-e-s !

★ Produire coûte que coûte des bénéfiques est devenu une obsession pour nos patrons. Ici ou là, on nous lâche quelques miettes, histoire de limiter la grogne et conforter l'image d'un dialogue social serein. En réalité, nous sommes les dindons de la farce, puisque nous n'obtenons même pas ce qui semblerait le minimum : l'application systématique du droit et de quoi vivre (et non survivre).

il est temps de changer tout cela !

★ Pour cela, il faut un syndicat combatif et tenace, qui n'ait pas peur de mettre le patronat au pied du mur et d'exiger de nouveaux droits ainsi qu'une autre répartition des richesses ! Oui, il faut un syndicat capable de défendre et organiser n'importe quel-le-s salarié-e-s face à sa direction, capable de saisir les autorités judiciaires ou administratives, en clair capable de **Faire respecter nos droits et de dire STOP** ! Cela est d'autant plus important, que la crise sanitaire a fragilisé un certain nombre d'entreprises de la branche.

★ **Ensemble, organisons-nous !** Alors oui, il est temps de changer les choses. Nous devons arrêter de subir, arrêter de penser que tout cela est inéluctable, arrêter de se dire que nos renoncements à nos acquis sociaux permettront de sauver nos emplois... Notre mobilisation **commence par notre vote** ! Mais pas que... C'est bien toutes et tous ensemble que nous pouvons changer les choses et ce, malgré notre isolement... En nous organisant toutes et tous ensemble à **SUD-Solidaires**, chaque voix de salarié-e sera entendue, reconnue et respectée.

**Il est temps pour nous que le chacun pour soi devienne le
chacun pour nous.**

Si nous voulons construire nos droits, c'est maintenant !

Vous recevez ce courrier de l'Union syndicale Solidaires (31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris) car vos coordonnées nous ont été fournies par la Direction générale du Travail dans le cadre des élections dans les Très petites entreprises qui se dérouleront du 22 mars au 6 avril 2021. Ces données serviront exclusivement dans le cadre de ce scrutin, et seront détruites à la proclamation des résultats. Si vous ne souhaitez plus recevoir de tels courriers, envoyez un mail à stop.onadesdroits@solidaires.org. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits : onadesdroits@solidaires.org

7 raisons de rejoindre le syndicat SUD :

- ★ Etre défendu-e si tu as des problèmes dans le cadre de ton emploi : erreur de paie, harcèlement, horaires dépassant le cadre légal...
- ★ Participer à la défense des intérêts collectifs. Nous défendons un projet de société solidaire et égalitaire
- ★ Etre informé.e sur tes droits de travailleur.se : Quel contrat ? Quel salaire ? Quelles primes ? ...
- ★ Suivre des formations me permettant de mieux comprendre mes droits (12 jours par an...) ;
- ★ Entrer dans un réseau réunissant des salarié-es de tous les métiers de notre convention collective (télé-secrétaires, des hôte-sse-s d'accueil, des télé-conseiller-e-s...). Nous organisons des réunions inter-entreprises, des formations, des groupes de travail sur le métier et nos droits...
- ★ Elaborer les revendications du syndicat dans ma convention-collective ou mon entreprise ;
- ★ Accéder à certains services de SUD-Solidaires (journal, caisse de solidarité, lettre info...) ;

ON A DES DROITS !
FAISONS-LES
RESPECTER !

DÉFENDONS
NOS INTÉRÊTS
AVEC **Sud** **Solidaires**
LE SYNDICAT !

PAS DE PETITS DROITS
DANS LES PETITES
ENTREPRISES/ASSOS !

AVEC LE SYNDICAT
Solidaires TU N'ES
PAS SEUL-E !

onadesdroits.solidaires.org

Union
syndicale
Solidaires

COMMENT VOTER AUX ÉLECTIONS TPE ? 2 choix :

★ Par courrier, AVANT le 6 avril, c'est gratuit !

Vous allez recevoir un courrier avec vos codes, enveloppes... Détachez le bulletin de vote puis noircissez à l'aide d'un stylo la case « **SOLIDAIRES** » puis insérez votre bulletin dans l'enveloppe de retour préaffranchie jointe au courrier et POSTEZ-LA.

★ Par internet, AVANT le 6 avril !

- 1) se rendre sur le site election-tpe.travail.gouv.fr entre le 22 mars au 6 avril ;
- 2) cliquez sur « Voter » ;
- 3) identifiez-vous avec votre identifiant de vote et votre code reçu par courrier ;
- 4) vous pouvez à présent choisir « **SOLIDAIRES** » en suivant les instructions ;

Et hop en quelques clics, le tour est joué !

Ensemble, exigeons une autre convention collective !

Pour **SUD-solidaires**, il est temps de briser ces années de stagnation sociale ! Pour cela votre bulletin de vote doit appuyer un autre syndicalisme à 100 % au service des salarié-e-s. Nos revendications :

- ★ 100 euros net d'augmentation par mois immédiatement ;
- ★ Un 13ème mois pour toutes et tous ;
- ★ Des horaires et des séquences de travail respectant la vie privée et la santé psychique de toutes et tous
- ★ Obtenir zéro jour de carence maladie, comme cela est déjà le cas pour les Cadres ;
- ★ L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, congés maternité / paternité, logement, transports...);
- ★ Un accord télétravail de branche permettant à chacun-e de garantir ses droits et des conditions de travail décentes ;
- ★ Une classification prenant en compte notre ancienneté et nos tâches réelles ;
- ★ Une meilleure prise en charge des frais santé et prévoyance ;

Union
syndicale
Solidaires

CONDITIONS DE TRAVAIL, HORAIRES, CONGÉS, SALAIRE, TÉLÉTRAVAIL...



N° VERT
APPEL GRATUIT

0 805 37 21 34

Des syndicalistes vous répondent du lundi au vendredi de 11h à 14h

QUI SOMMES-NOUS ? Syndicat récent, nous existons pourtant dans la plupart des grandes entreprises du secteur (secrétariat, centres d'appels, recouvrement accueil...) mais aussi dans les TPE. Nous essayons de renouveler l'image du syndicalisme par un travail de terrain et de transparence. Pour nous, informer et rendre des comptes sur ce qui se passe au sein des entreprises nous semble le minimum. Nous oeuvrons entreprise par entreprise et au niveau de la convention collective, pour tirer vers le haut l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux. Nous prôtons un syndicalisme force de proposition, unitaire et surtout combatif, car il est évident que nous n'aurons que ce que nous irons chercher...

solidaires : Car c'est ensemble que nous réussirons à faire bouger la société, à recréer un lien social entre toutes les salarié-e-s ; ce lien, qui a tendance, à se morceler au profit d'un individualisme forcené. C'est tous ensemble que nous défendrons les intérêts collectifs des

salarié-e-s (salaires, conditions de travail, évolution de carrière etc...), mais aussi individuels face à la multitude d'injustices que nous subissons chaque jour.

unitaires : Parce que l'unité est l'outil essentiel de l'action. Elle permet de créer une dynamique, ainsi qu'un rapport de force afin de donner du poids aux revendications des salarié-e-s. Cette identité d'intérêts n'exclut pas les différences d'idées entre les personnes ou syndicats. D'ailleurs nous préférons toujours être clairs sur nos divergences afin de mieux réussir l'unité. La force d'un mouvement ne vient certainement pas des divisions syndicales.

démocratiques : Car c'est à partir des idées de chacun et chacune, suscitées lors de débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications. **SUD-Solidaires** ne fait pas « à la place des salarié-e-s », nous construisons ensemble avec les salarié-e-s. Chaque salarié.e doit être l'acteur.trice de l'amélioration de ses conditions de vie.

Rejoignez-nous !



@sudsolidairesprestataires
@sudanimationcommerciale
@centresdappelsud



L'application smartphone pour les métiers de l'accueil

<https://syndicatsudaccueil.org/>



Linkedin pour les métiers de l'accueil :
syndicat SUD hôtesse et hôtes

SUD P2ST : 25/27 rue des envièrges 75020 Paris

Tél : 06.61.70.49.49

Web : <http://www.sudptt.org/prestataires/>

Mail : sudp2st@gmail.com



Union
syndicale
Solidaires